

CHALLENGE AMICAL D'HIVER SENIORS du 22

REGLEMENT DU CHALLENGE GOLFEMERAUDE 2023-2024,

Ce Challenge par équipes se déroulera sur les parcours des 11 clubs des Côtes d'Armor en Partenariat avec **GOLF EMERAUDE** 26, Rue de la Lande St-Jouan Des Guérets, 35430, Mr Laurent TESSIER 02 99 81 76 54.

Ce challenge est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés « SENIOR », (ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve), de l'un des 11 clubs des Côtes d'Armor.

FORMULE DE JEU : STABLEFORD NON FLEOLISE

FORMES DE JEU : scramble à 2, 4 balles, et individuel etc.. ; (voir calendrier)
: sHamble à Fréhel et Dinan-Corbinais.
: Chapman à Saint-Cast-Pen-Guen.

HANDICAP : Ramené à 35.4 pour les Dames et les Hommes

MARQUES DE DEPART : Dames ROUGES Messieurs JAUNES

DEPART EN SHOTGUN : à 9 Heures 30 ARRET de la compétition à 14h. **(éviter le jeu lent, et respect pour le personnel du restaurant)**

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 joueurs par club.

Golfs 18 ou 9 trous : si l'épreuve est disputée sur **deux jours** de la même semaine, 4 joueurs **différents par journée**.

Une seule feuille d'inscription par épreuve, indiquer les joueurs sélectionnés pour chaque journée.

La liste des joueurs retenus de chaque club devra être envoyée au club **recevant six (6) jours** précédant l'épreuve. **(permet de faire les départs sans précipitation et permet aussi au cuisinier de prévoir ses achats.**

- SCORES Récompensés : DOUBLE : 1 premier Brut et 2 premiers Nets.
INDIVIDUEL : 2 premiers Bruts et 4 premiers Nets

1 - CLASSEMENT DE CHAQUE JOURNEE :

Comptabilisés : **1** score en BRUT et **2** scores NET pour les épreuves en Double
1 score en BRUT et **5** scores en NET en Individuel.
Le Brut prime sur le Net.

11 points au premier, 10 points au deuxième,1 point au onzième **ET 0 point si un club n'a aucun représentant.**

En cas d'égalité de points, les points des clubs ex-æquo sont additionnés et divisés par le nombre de clubs à égalité avant d'être attribués à chacun d'eux pour le classement journée et général.

Exemple : 2 ex æquo à la cinquième place $7 + 6 : 2 = 6.5$ pour chaque club.

2 - CLASSEMENT GENERAL : ADDITION DES POINTS DE CHAQUE EPREUVE.

3 - DROIT D'INSCRIPTION : 45 € = GREEN FEE, REPAS et DROIT DE JEU.

Pour une meilleure organisation préparez votre règlement **par chèque ou espèce** à l'avance.
Et si possible **un chèque** par club serait l'idéal.

Concernant le jeu lent :

Pour ces journées de compétitions d'hiver en shotgun les départs seront à 9H30. Le club recevant fixera une heure de fin de la compétition en tenant compte de la formule de jeu et de l'état du terrain et devra veiller à ce que **la compétition se termine pour 14h** en y mettant « un commissaire » pour faire accélérer les retardataires. **Seuls les trous joués à cette heure seront pris en compte.**

Rappel : Si un club n'est pas représenté à deux compétitions de ce challenge hivernal, il ne recevra pas de compétition l'année suivante,

Le 22 septembre 2023.

